L'Ile de Saint-Pierre : [à suivre]

Autor(en): **Kohler, Xavier**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **L'émulation jurassienne : revue mensuelle littéraire et scientifique**

Band (Jahr): **1 (1876)**

Heft 1

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-549591

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'ILE SAINT-PIERRE

I

Les lacs sont en Suisse l'objet de l'admiration des voyageurs qui, chaque année, visitent ce pays. En effet, ils ont chacun leur caractère propre, leur genre de beauté particulier. La nature s'est plu à varier leurs charmes, comme elle a diversifié les aspects du plateau, du Jura et des Alpes. Aux uns les bords sauvages, aux autres les rives gracieuses ; parfois, comme le Léman, ils offrent à leurs extrémités les contrastes les plus frappants. Une chose manque cependant à nos lacs : ils sont généralement dépourvus d'îles ; mais, en revanche, celles que nous rencontrons évoquent souvent de grands souvenirs. Témoin l'île d'Ufnau, dans la partie la plus large du lac de Zurich, entre les rives délicieuses de Richterschwyl, de Stæfa et de Rapperschwyl, avec ses points de vue ravissants ; témoin encore l'île Saint-Pierre, le joyau du lac de Bienne. Dans la première, repose un des hommes les plus distingués de cet étonnant XVIe siècle, à la fois jurisconsulte, soldat, orateur, poëte, le chevalier Ulrich de Hutten. La seconde doit une partie de sa célébrité au séjour qu'y fit en 1765 J.-J. Rousseau ; mais pendant que l'ardent ami de Luther achevait en Suisse sa course vagabonde, l'auteur des *Lettres de la Montagne*, poursuivi par le sort jusque dans son modeste asile, reprenait sa vie errante pour succomber à la peine à Ermenonville.

Ces réflexions nous sont venues à la lecture d'un petit et agréable volume que vient de publier M. le président Germiquet. *L'île de St-Pierre dans le lac de Bienne*, tel est le titre de cet opuscule qui fait honneur aux presses de M. A. Godet, de Neuveville, et est orné d'une vue prise sur le côté méridional du lac. Nous devons remercier notre compatriote de la bonne pensée qu'il a eue de faire paraître cette monographie ; les personnes nombreuses qui se rendent à l'île seront satisfaites d'en emporter un souvenir. M. Germiquet n'a pas eu la prétention d'écrire un livre ; ainsi qu'il le dit dans sa préface, il s'est contenté de traduire à nouveau la description de S. Wagner, devenue rare — elle date de 1795, — tout en tenant compte des changements survenus depuis quatre-vingts ans. « Sa description est tout à la fois une traduction libre et son œuvre. » Cet opuscule comprend 4 chapitres : la *Description de l'île ; Dernier regard*, poésie d'A. Caumont, auteur d'un *Voyage à l'île de St-Pierre ; Traditions historiques ; Séjour de Rousseau*. Dans la conclusion, l'auteur parle des travaux exécutés depuis

quelques années pour le dessèchement des marais du Seeland, à la suite desquels St-Pierre « n'est plus en réalité qu'une presqu'île,» état de choses qui changera probablement quand les eaux de l'Aar viendront se jeter dans le lac. Nous recommandons aux amis de la belle nature jurassienne les pages de M. Germiquet. Nous ne voulons pas en donner ici des extraits ; seulement, chemin faisant, nous complèterons les traditions signalées par notre honorable collègue, au moyen de notes et de renseignements non encore mis en œuvre : c'est la meilleure preuve que nous pouvons donner au traducteur et continuateur de Wagner, de l'intérêt que nous portons à son modeste travail.

II

L'île de St-Pierre et l'îlot qui l'avoisine, furent habités dès les temps les plus reculés ; tous deux ont eu des stations lacustres. C'est au colonel Schwab et au notaire Muller, de Nidau, ces deux pionniers de la science préhistorique, que revient l'honneur de cette découverte. On trouvera le résultat de ces premières investigations dans les *Mittheilungen* de Zurich, consacrées aux constructions lacustres, par M. Keller, et dans l'*Histoire de Bienne,* du Dr Blœsch (1). Troyon, dans son important ouvrage sur les *Habitations lacustres,* résume ainsi l'état des recherches en 1860 :

« Deux îles d'inégale grandeur, séparées par un bas-fond, s'élèvent sur » le lac de Bienne. Leur exposition a dû attirer de bonne heure les habi- » tants de la contrée. Aussi la population lacustre a-t-elle laissé quelques » traces de son séjour vers la petite *île des lapins,* où d'anciens pilotis, » fort usés par les eaux, sortent encore de la vase. — A l'Orient de l'*île de* » *St-Pierre,* des rangées de pilotis s'étendent parallèlement à la rive, à une » distance de 30 à 40 pieds de celle-ci et sur une largeur à peu près pa- » reille, la profondeur des eaux n'ayant pas permis de les planter plus en » avant. Les pieux, très rapprochés les uns des autres, sortent d'environ 1 » à 2 pieds du limon et recouvrent un espace d'environ 2 arpents. A l'angle » septentrional de l'île, est un canot de chêne d'une seule pièce, de grande » dimension, qui ne mesure guère moins de 50 pieds de longueur sur une » largeur de 3 $^1/_2$ à 4 pieds. Ce canot, pris dans la vase, est en outre rempli » de cailloux (2). »

D'autres savants continuèrent d'explorer les îles du lac. M. Gilliéron trouva à l'emplacement des pilotis, à l'angle Sud-Est de l'île, une quantité de grains de blés carbonisés, et fit retirer de la vase les canots. MM. Gross et de Fellenberg, profitant des travaux de dessèchement, et grâce à une

(1) Blœsch. *Geschichte der Stadt Biel,* VIe Lieferung. Biel, 1856. Supplément à la première partie, d'après les communications du colonel Schwab, avec carte des établissements celtiques, romains et moyen-âge dans le Seeland, p. 4 et 8.

(2) Troyon. *Habitations lacustres des temps anciens et modernes.* Lausanne, 1860, pages 165 et 166.

activité remarquable, recueillirent sur les bords du lac toute une riche collection d'objets que l'un d'eux a décrits dans son étude sur les *Habitations lacustres du lac de Bienne*. De l'île St-Pierre, M. Gross possède entre autres un couteau en bronze à lame arquée, une chaînette en même métal composée d'une série d'anneaux, un autre objet de parure en bronze, probablement d'origine étrangère. L'île des Lapins offre surtout de l'intérêt. « Les débris de tous les âges, (depuis l'époque de la pierre jusqu'à l'époque » romaine), recueillis en cet endroit par M. Gross, sembleraient faire croire » qu'il s'agissait ici d'un lieu de réunion où se rencontraient les marchands » de divers pays et où se faisaient les échanges, plutôt que d'une bourgade » lacustre (1). » Toute hasardée que soit cette hypothèse, on ne peut méconnaître la haute importance de cette station, et c'est le point essentiel.

Les îles furent occupées à l'époque romaine, comme le prouve la découverte de nombreux objets qu'il est inutile de signaler. Le voisinage de Julimont, de Nugerol, la voie romaine qui longeait le lac, étaient autant de circonstances favorables à un établissement dans ces lieux déjà connus. Quand les barbares envahirent les bords du lac et détruisirent Petinesca et Nugerol, les habitations des îles subirent le même sort.

III

L'île de St-Pierre, appelée d'abord *île des Comtes* (*insula Comitum*), puis *île du milieu du lac (insula medii lacûs)*, prit son nom de l'apôtre sous le patronage duquel fut placé le prieuré que des religieux de Cluny y établirent au XIIe siècle ; cependant, au siècle dernier, dans le canton de Neuchâtel, on donnait encore souvent à cette île le nom d'*île de la Motte*, désignation qui s'est perdue de nos jours. — Quant à la petite île qui ne figure pas dans les actes, elle doit son surnom actuel aux *lapins* qu'y entretenait Jean-Jacques Rousseau en 1765.

Un événement tragique marqua les premières pages de ses annales : c'est dans le prieuré nouvellement construit que fut enseveli le fils de son fondateur, Guillaume IV, comte de Bourgogne. En 1187, Guillaume III, comte de Bourgogne et de Mâcon, avait fait don à l'abbaye de Cluny de tous les biens qu'il tenait de ses ancêtres près de Belmont, non loin de Nidau, de même que de l'île de St-Pierre (2) ; il périt de mort violente et mystérieuse en 1125 (ou 1126). Le même sort atteignit son fils. Ecoutons à ce sujet l'historien du *Rectorat de Bourgogne :*

« Guillaume III, dit l'Allemand, laissa un fils unique du même nom, qui

(1) A. Gross. *Habitations lacustres dans le lac de Bienne*, dans les *Actes* de la Société jurassienne d'émulation. Delémont, 1873, p. 81 et 82.

(2) Trouillat. *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle*, t. 1, p. 231.

devint son héritier universel de l'un et de l'autre côté du Jura, et qui fut surnommé l'Enfant (*puer*) parce qu'il atteignit à peine l'âge de l'adolescence. Il ne survécut qu'une ou deux années à son père. Un complot fut ourdi contre sa vie par des gens de son entourage particulier *(a suis)*, qui se sentant coupables du meurtre secret de son père, attentèrent à la vie du fils, afin de se soustraire aux justes châtiments qui tôt ou tard devaient les atteindre lorsque celui-ci aurait atteint l'âge viril.

» Guillaume IV, dit l'Enfant, dont la jeunesse avait été confiée à la fidélité des sires de Glane, résidait habituellement dans la Transjurane, et selon la pieuse coutume des temps, il s'était retiré à l'Abbaye de Payerne pendant le carême, pour s'y préparer aux solennités religieuses de Pâques. Les conjurés saisirent le moment où il se trouvait en oraison devant l'autel pour assassiner traîtreusement leur jeune maître, le mardi, premier mars de l'an 1127.

» Pierre et Philippe de Glane, ainsi que d'autres fidèles chevaliers de la suite du prince, périrent misérablement en voulant le défendre ou le venger, et leurs restes furent ensevelis avec ceux de leur jeune chef dans le prieuré de l'île de St-Pierre, fondé par le comte son père (1). »

Ce prieuré était situé dans l'évêché de Lausanne ; il ressortait du décanat de Soleure et figure parmi les 20 maisons que possédaient au XIIIe siècle dans ce diocèse les *moines noirs* (*prioratus nigrorum monachorum*) ou religieux de Cluny (2).

L'histoire du prieuré est peu intéressante en elle-même. Placé sous l'avouerie des comtés de Neuchâtel-Nidau et de Neuchâtel-Arberg, il conclut en 1359 un traité de bourgeoisie avec Bienne et avait des biens à la montagne de Diesse, beaucoup de dîmes dans le baillage de Nidau, etc. Par une bulle du pape Innocent VIII, du 14 décembre 1484, cette maison passa au chapitre de St-Vincent, nouvellement érigé à Berne. Gelui-ci la céda, en 1488, aux bénédictins de Cerlier (abbaye de St-Jean), qui la restituèrent à leur premier possesseur déjà en 1501, puis définitivement le 5 juillet 1507.

Le prieuré devait être habité par six religieux. On connaît les noms des 23 pieurs depuis Pierre, en 1220, jusqu'à Ambroise-Ernest, en 1508 (3). Deux seulement méritent une mention spéciale : l'Italien Nicolas Garriliati, protonotaire apostolique, investi par le St-Siége en 1482, qui fut aussi prieur de Rüggisberg, chanoine de Lausanne et bourgeois de Berne ; puis son successeur, Pierre de Vauxtravers, dit du Terraux, d'abord moine à Romainmôtier, nommé prieur de l'île en 1484 par l'investiture de Bourcard Störr, commissaire pontifical, élu, l'année suivante (1485), abbé de Trub dans l'Emmenthal, et mort en 1510. C'est par erreur que quelques auteurs ont parlé d'*abbés* de l'île de St-Pierre ; on a confondu celle-ci avec

(1) Fr. DE GINGINS. *Mémoire sur le Rectorat de Bourgogne*, dans le 1er volume des *Mémoires et documents*, publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande. Lausanne 1839, p. 50-54,

(2) *Cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne*. Lausanne, 1851, p. 14 et 26.

(3) E.-F. DE MÜLINEN. *Helvetia sacra*. Berne, 1858, p. 139 et 140.

l'abbaye de St-Jean, nommée aussi dans les actes *Insula superior* (1). Ce couvent fut supprimé à la Réformation. Le 1er juillet 1530, les avoyer, conseil et bourgeoisie de Berne le donnèrent avec toutes ses dépendances à l'hôpital bourgeois de cette ville, entre les mains duquel il est encore aujourd'hui.

IV

Parlerons-nous du séjour de J.-J. Rousseau à l'île de St-Pierre? Il semble que la matière est épuisée, et cependant la *Correspondance* du philosophe genevois avec du Peyrou et celle avec Michel Rey nous révèlent maintes circonstances qui n'ont pas été signalées jusqu'ici (2). Nous trouvons là en effet plusieurs lettres écrites dans l'île même et qui vaudraient la peine d'être reproduites; elles compléteraient les données que nous fournit la *sixième Rêverie d'un promeneur solitaire*; il y a moins de poésie, il est vrai, mais plus de réalité. La vie de Rousseau dans sa retraite ne se passa pas uniquement dans un doux *far niente;* il prit souvent la plume, reçut et échangea plusieurs lettres et ne se désintéressait pas autant qu'on le suppose, aux affaires du monde.

Avant de se fixer à l'île, Rousseau la visita les premiers jours de juillet 1765.

« J'irai, écrivait-il le 29 juin à Du Peyrou, avec Mlle le Vasseur, voir la mai-
» son de Cressier. Nous pourrons y séjourner un jour ou deux, si nous
» trouvons des lits, pour avoir le temps d'aller voir l'île, puis nous revien-
» drons. — Si Cressier peut être prêt au commencement d'octobre, je suis
» déterminé à m'y transplanter. » Cinq jours plus tard, Rousseau envoie à son ami un billet daté de *l'île de la Motte*. 4 juillet : « Je suis dans l'île,
» mon cher hôte et mon ami, et je compte y rester quelques jours, jusqu'à
» ce que je reçoive de vos nouvelles... Ne soyez pas inquiet de me savoir
» ici seul. J'y attendrai de vos nouvelles avec empressement, mais sans
» impatience. J'emploierai ce loisir à repasser un peu les événements de
» ma vie et à préparer mes confessions... » Il est probable que le premier séjour à l'île agit favorablement sur Rousseau ; il renonça à son projet d'établissement à Cressier, ayant trouvé ici une demeure selon ses goûts.

Jean-Jacques se fixa à l'île au commencement de septembre. Le 12, il écrit de *l'île de St-Pierre*, à « son cher compère Michel Rey, » pour lui

(1) Aussi dans le glossaire du Cartulaire de Lausanne on donne comme *abbé de l'île*, Otto *abbas de Insul* qui signa comme témoin l'acte par lequel Pierre et Rodolphe, comtes de Gruyère, firent la paix avec le chapitre de Lausanne, au sujet de Riaz et d'Albeuve, en 1200.

(2) *Correspondance originale et inédite de J.-J. Rousseau avec Mme Latour de Franqueville et Mr du Peyrou.* Paris, 1803, t. II, p. 160-163, 164-176. — *Lettres inédites de J.-J. Rousseau à Marc-Michel Rey, publiées par J. Bosscha.* Amsterdam, 1858, p. 159 et 261.

annoncer son départ de Môtiers et lui raconter les désagréments qu'il a essuyés dans ce village. « Je ne sais pas encore où je me fixerai. — Je suis » bien aise de vous rassurer et de vous dire qu'au moins je suis en sûreté, » et que, quant à présent, je n'ai besoin de rien que d'un asile... Mlle le » Vasseur est encore à Môtiers pour vendre ou emballer mes effets... » Le dimanche 15 septembre, Rousseau écrit à Du Peyrou ; il a reçu les lettres que le major Chambrier lui a envoyées «par un bateau exprès.» Ces lettres de Jeannin pouvaient attendre. « Si vous n'avez pas la bonté de faire en- » entendre à M. le major, qu'à moins de cas très pressants, il ne faut pas » envoyer des bateaux exprès, je ferai des frais effroyables en lettres inu- » tiles, et d'autant plus onéreux que je ne pourrai pas refuser mes lettres, » comme je le faisais par la poste. J'espérais avoir, dans cette île, l'avantage » que les lettres me parviendroient difficilement, et, au contraire, j'en » suis accablé de toutes parts, avec cette différence qu'il faut payer les ba- » teliers qui les portent dix fois plus que par la poste. Faites-moi l'amitié, » je vous supplie, ou de refuser net toutes les lettres qui vous viendront, » ou de les garder toutes jusqu'à quelque occasion moins coûteuse. Si je ne » prends pas une résolution désespérée, je serai entièrement écrasé par les » lettres et pas les visites.» — Nouvelle lettre, le 18 septembre : «Me voici » sûr à peu près de rester ici, mais avec de si grandes incommodités, qu'il » faut en vérité toute ma répugnance à m'éloigner de vous pour me les » faire endurer. — Je suis si occupé de mon petit établissement, que je ne puis » songer à autre chose, ni écrire à personne. Je dois écrire des « multitu- » des de lettres,» mais comment faire ? Ecrire du matin au soir, c'est ce que » je ne puis faire nulle part, surtout dans cette île. » Le solitaire envoie ses lettres à Neuville tous les samedis et même les mercredis en cas de besoin. » Mille choses au commandant de la place, sous les ordres duquel j'ai fait » service une nuit. »

L'installation complète de Rousseau n'eut lieu qu'à la fin du mois. « Je » n'ai que le temps de vous marquer que Mlle le Vasseur, vos envois et » mon bagage me sont heureusement arrivés. Jusqu'ici, aux arrivants près, » qui ne cessent pas, tout va bien de ce côté. » (29 septembre.) — Les lettres à du Peyrou se suivent de près. Le 6 octobre : « J'envoie, mon cher » hôte, à Mme la commandante, dix mesures de pommes reinettes que je la » prie d'agréer, non comme un présent que je prends la liberté de lui faire, » mais en échange du café que vous m'avez destiné.» — Le 7 octobre : «Voici » un troisième paquet depuis l'arrivée de Mlle le Vasseur. J'espère que vous » vous portez bien. Pour moi, je n'en puis pas dire autant, et c'est dom- » mage. Il me manque de la santé pour être parfaitement content dans cette » île dont je ne compte plus sortir de l'année. » La lettre du 11 octobre roule sur la réponse de Du Peyrou au vicaire de Môtiers ; elle est assez vive. « A l'éloge que vous faites de ces gens-là, je croyais qu'ils allaient » étouffer le monstre entre deux matelas. »

Mais la missive la plus intéressante que renferme la corres-

pondance de Du Peyrou porte la date de mardi soir, 15 octobre. Elle est assez longue et mérite une mention toute spéciale: «J'ai reçu, avec la vôtre du » 9, la petite caisse et le café, sur lequel vous m'avez bien triché, puisque la » quantité en est bien plus forte que celle en échange de laquelle j'envoyais » les pommes. » Rousseau n'était pas assuré qu'on le laisserait en paix dans sa solitude, et il exprime ses craintes à cet égard. — « J'ai vu ici M. l'inten- » dant de l'hôpital, à qui M. Sturler a eu la bonté d'écrire, et qui lui a ma- » nifesté de meilleures intentions que celles que je lui crois en effet. J'ai » poussé jusqu'à la bassesse des avances pour captiver sa bienveillance, qui » me paraissent avoir fort mal réussi. Ce qui me console, est que mon sé- » jour ici ne dépend pas de lui, et qu'il n'osera peut-être pas témoigner la » mauvaise volonté qu'il peut avoir, voyant qu'en général on ne voit pas à » Berne de mauvais œil mon séjour ici, et que M. le bailli de Nidau paraît » aussi m'y voir avec plaisir. Je ne sais s'il convient de faire cette confi- » dence à M. Chaillet, dont le zèle est quelquefois trop impétueux. Mais, si » vous avez occasion d'en toucher quelque chose à M. Sturler, j'avoue que » je n'en serois pas fâché, quand ce ne seroit que pour savoir au juste les » vrais sentiments de leurs Excellences à ce sujet ; car, enfin, il seroit » désagréable d'avoir fait beaucoup de dépenses pour m'accommoder ici, » et d'être obligé d'en partir au printemps. »

Rousseau donne à son ami quelques commissions « qui ne pressent pas, » mais qu'il pourra faire pour son arrivée à l'île. D'abord, il demande quatre rasoirs, les deux que Du Peyrou lui a donnés étant déjà gâtés, « soit à » cause de l'extrême rudesse de sa barbe, soit à cause de la maladresse de » ses essais. » En second lieu, un cahier de papier doré « pour ses her- biers » — « Je préférerois du papier doré en plein à celui qui a des marges, » puis des gazettes. » Il n'en a pas lu depuis le 1er septembre. « J'ai peine à » me désaccoutumer tout d'un coup de lire la gazette et à ne plus rien » savoir des affaires de l'Europe. » Il ne tient pas à des feuilles récentes, mais il ne veut pas d'interruption dans la suite. La dernière commission concerne son hôtesse. « Dans l'accord pour ma pension, il demande, entre » autres choses, une étrenne pour madame la receveuse. Ne pourriez-vous » pas m'aider à trouver un cadeau honnête à lui faire, et qui cependant ne » passât pas trente à trente-six francs de France ? Je sais qu'elle a envie » d'avoir une tabatière de femme. Nous avons jusqu'à la fin de l'année, mais » la rencontre peut venir plus tôt. Voilà tout ce qui me vient à présent, » mais je sens que j'oublie bien des choses. — Mille pardons et embrasse- » ments. »

Jean-Jacques était loin de supposer que son séjour à l'île touchait à sa fin. Son illusion ne fut pas longue. Trois jours plus tard, le 15 octobre, il écrivait à Michel Rey une lettre désespérée, dont nous détachons quelques fragments :

« Cette île, mon cher compère, est en effet dans l'Etat de Berne et même » appartient en propre à leurs Excellences ; ainsi, vous pouvez croire que

» je ne m'y étois pas réfugié sans avoir pris du côté du gouvernement toutes » les sûretés raisonnables qu'on m'y laisseroit en paix. Cependant, au mo- » ment où je m'y attendois le moins, j'ai reçu l'ordre d'en sortir, et de tout » l'Etat de Berne. On a choisi le moment des vendanges, où presque tous » les membres du gouvernement étoient absents, pour me porter à la sour- » dine un dernier coup qui, j'ose le dire, excite une indignation générale » parmi tout ce qu'il y a de respectable dans le pays. Mais c'est ici comme » chez vous, les bons crient et ne font rien ; les méchants ne disent rien » mais agissent. La partie n'est pas égale. Il n'est pas difficile de voir d'où » le coup part, et les magistrats de Genève se donnent bien de la peine » pour me forcer à leur dire encore une fois leurs vérités. Quoi qu'il en » soit, il faut quitter et s'éloigner de cette fatale Suisse qui m'a si bien puni » de mon amour pour elle..... Mais où se rendre et dans une telle saison ? » Il n'y a que l'Angleterre où je sois sûr de vivre tranquille et où des mi- » nistres assassins ou des magistrats corrompus ne pourront me chercher » querelle..... Je prends le parti de laisser ici Mlle le Vasseur avec mes » effets jusqu'à ce que j'aie une résidence fixe. Je vous écris sans ordre et » sans suite, mais en vérité je suis dans un tumulte qui ne me laisse pas à » moi. »

Quelques jours après Rousseau quittait l'île. Un billet laconique à Du Peyrou, daté de vendredi matin 25 octobre, se termine par ces mots : « Je pars à l'instant et vous embrasse mille fois. »

Nous avons éloigné de cette correspondance tout ce qui était étranger à la personne de Rousseau, nous bornant à ce qui concerne son séjour à l'île Saint-Pierre. Y jouit-il d'un parfait bonheur comme la *Rêverie* le ferait supposer ? Nullement ; ses lettres le prouvent. Mais plus tard, lancé dans de nouveaux orages, le philosophe se rappelant avec une douce émotion ce poétique asile, et où il avait goûté un calme relatif, en traça un magnifique tableau qui restera comme une des plus belles pages de ce brillant écrivain.

(A suivre.) X. Kohler.